



ESPACE

Présentation du parcours

Le DSAA design mention espace a pour vocation de former des designers-chercheurs dans le domaine du design d'espace. Abordant une diversité de domaines (scénographie d'exposition, micro-architecture, architecture intérieure, architecture événementielle, aménagement urbain), l'ambition de la formation est d'accompagner chaque étudiant.e dans la singularisation de sa démarche de projet, en développant des outils de conception et de communication qui lui sont propres.

Matières enseignées

Lettres et sciences humaines
Philosophie
Histoire des Arts
Langue vivante
Stratégie marketing et juridique
Pratiques plastiques et médiation
Innovation/prospective/recherche
Cultures et pratiques techniques
Laboratoire d'expérimentation
Macro-projet
+ stage d'une durée de 3 mois-

Dispositif pédagogique

En deux années de formation, il s'agit d'atteindre un niveau professionnel exigeant en tant que designer d'espace, mais également de développer des compétences liées à une recherche par le design qui s'appuie sur l'investigation, l'expérimentation et la conceptualisation. Les projets menés s'inscrivent dans un cadre réel : la rencontre avec les contextes – local et patrimonial, sociétal et environnemental - permet d'interroger la pratique du design au regard du territoire en constante mutation qu'est l'eurométropole lilloise.

- En première année, les projets, tous développés en partenariat, font varier les approches afin de proposer une large palette d'outils : travail en équipe, démarches collaboratives au service des usager.e.s, projets inter-mentions permis par l'existence de 4 mentions de dsaa design à l'Esaaat, workshops inter-écoles (avec la LUCA School de Gand, notamment), réalisation effective d'un projet, démarches prospectives.
- En deuxième année, l'élaboration du macro-projet s'inscrit dans le territoire et ses problématiques, et demande à chaque étudiant.e de rassembler autour de sa réflexion des partenaires de projet privilégiés (expert.e.s, artisan.e.s, chercheur.se.s, etc.)

Décloisonner les champs de spécialisation, favoriser l'expérimentation par le concret, faire preuve d'intelligence collective et pragmatique : tels sont les objectifs que se donne le DSAA Espace pour engager les futur.e.s professionnel.le.s formé.e.s vers des conceptions ancrées dans des problématiques actuelles.

Après le DSAA, les étudiant.e.s souhaitant poursuivre leur formation peuvent rejoindre par équivalence des cursus de formation universitaires ou au sein des écoles d'art, de design ou d'architecture.

Compétences métiers_Périmètres d'intervention

Le ou la titulaire du DSAA spécialité design devra posséder les compétences professionnelles spécifiques à la direction de projets ainsi que les qualités humaines requises pour un travail d'équipe afin de conduire un processus de conception et de production dans les domaines suivants : architecture intérieure, scénographie, expographie, architecture commerciale, micro-paysage et micro-urbanisme.

Le DSAA permet d'occuper des postes à responsabilité de :

- chef.fe de projet salarié.e d'agence ou intégré.e dans une entreprise,
- architecte d'intérieur ou scénographe indépendant.e.

Conditions d'admission

- **admissibilité** : dossier scolaire, lettre de motivation.
- **admission** : entretien avec l'équipe pédagogique et production écrite. (Pertinence, qualité et diversité du dossier de travaux, motivation, qualités rédactionnelles et analytiques). Les qualités d'expression orale en anglais peuvent être évaluées durant l'entretien.



Ecole Supérieure des Arts Appliqués et du Textile
539, avenue des Nations-Unies
59100 Roubaix
+33 (0)3 20 24 27 27
www.esaat-roubaix.com
ce.0594391c@ac-lille.fr